

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 033-213300700-20250408-202519-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 08 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit, le Conseil Municipal de BRACH,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code

Général des Collectivités Territoriales

Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 03 avril 2025

Nombre de conseillers

En exercice: 14

Présents : 11 Votants : 14

SH 500

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Denis CHAUSSONNET, Jacques

LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Colette DUPIN, Franck MEYRE, Isabelle

DUVILLARD, Renaud CHEIN, Magali LARAPIDIE

Etaient absent excusé: Catherine FARDEL pouvoir Magali LARAPIDIE, Audrey JOLLY

pouvoir Gilles NAVELLIER, Sophie OLIAS--ZEITSCHEL pouvoir Jacques LASSALLE

Secrétaire de séance : Jacques LASSALLE

DELIB_2025/19_Finances

Adoption du budget primitif 2025_Budget principal

Monsieur le Maire,

DONNE lecture, chapitre par chapitre, des dépenses et recettes de ce document budgétaire et propose au Conseil Municipal d'adopter le Budget Primitif du Budget Principal 2025 dont les autorisations de dépenses et de recettes, s'équilibre comme suit :

	Section de fonctionnement
Dépenses	946 532,49 €
Recettes	946 532,49 €
	Section d'investissement
Dépenses	846 420,49 €
Recettes	846 420,49 €
Soit un budget primitif Principal équilibré à	1 792 952,98 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

D'ADOPTER les propositions du budget primitif du Budget Principal 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,

J.LASSALLE

Le Maire, D.PHOENIX

Mairie de Brach 1, place de l'Eglise 33480 Brach 2: 05.56.58.23.66 E-mail: mairie.brach@orange.fr